

Les trois jours du mariage... et les fiançailles...

Question: Je voudrais ainsi savoir s'il est exact qu'en Islam, la mariée doit faire une prière particulière pendant les 3 jours de mariage. J'aimerai savoir ce que dit l'Islam sur les fiançailles...

Réponse: Pour ce qui est de la coutume des trois jours de prières pour la nouvelle épouse, je ne comprend pas bien ce que vous voulez dire, car cette coutume n'existe pas chez nous. Mais tout ce que je peux vous dire, c'est qu'il n'existe aucune condition de cette sorte pour le mariage en Islam. Le déroulement d'un mariage islamique se fait à peu près de la façon suivante: La fille donne son consentement à une personne de sa famille qui va la représenter lors de la cérémonie religieuse. Puis lors de cette cérémonie, un sermon est récité, après quoi l'Imam demande au représentant de la fille si cette dernière a donné son consentement. Puis il s'assure de l'accord de l'époux, et rappelle le montant de la dot fixée, après quoi le mariage est conclu. Aucune autre cérémonie n'est nécessaire. Cependant, il est recommandé après le mariage de faire un repas (sans dépenses inutiles bien sûr, en fonction des capacités financières des personnes concernées), appelé « walimah ». Il est recommandé de convier à cette occasion des personnes pauvres et les personnes de la famille.

Pour ce qui est des fiançailles, je vais vous donner l'opinion des savants locaux, c'est à dire où j'habite. La majorité des savants pensent que les fiançailles, c'est à dire la réception organisée lors d'une promesse en mariage est une « bid'ah » (innovation) et n'a donc aucune place en Islam. Selon eux, il s'agit là d'une coutume héritée d'une culture non-musulmane, et qu'il faut donc absolument éviter. Surtout qu'à cette occasion, des sommes d'argent sont dépensées inutilement. Par contre, s'il s'agit seulement d'une promesse mutuelle de mariage, sans cérémonie, cela est tout à fait permis. Selon d'autres savants, les fiançailles sont permises, à condition qu'elles n'occasionnent pas de péchés (liés notamment à la mixité, aux dépenses inutiles etc...)

Wa Allâhou A'lam!

Et Dieu est Plus Savant!

http://muslimfr.com/les-trois-jours-du-mariage-et-les-fiancailles/